

DEC161702DR06

**Décision portant délégation de signature à Mme Dominique Wolf, directrice de l'unité propre de service UPS76 intitulée Institut de l'information Scientifique et Technique (INIST) par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC152277DAJ du 09 novembre 2015 portant nomination de Mme Muriel Sinanidès aux fonctions de déléguée régionale pour la circonscription Centre-Est à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 ;

**Vu** la décision DEC160628DIST en date du 16 mars 2016 portant prolongation de l'unité propre de service intitulée Institut de l'information Scientifique et Technique ;

**Vu** la décision DEC161284DIST portant nomination de Mme Dominique WOLF aux fonctions de directrice de l'unité propre de service UPS76 intitulée INIST ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Mme **Dominique Wolf**, directrice de l'unité UPS76, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;

3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

## **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de **Dominique Wolf**, délégation de signature est donnée à **Isabelle Kauffmann**, Ingénieur de Recherche CNRS, et à **Claire François**, Ingénieur de Recherche CNRS aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## **Article 3**

En cas d'absence ou d'empêchement de Dominique Wolf et d'Isabelle Kauffmann, délégation de signature est également donnée jusqu'à concurrence de 50 000€ à **Viviane Jelski**, Assistante Ingénieur CNRS, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## **Article 4**

La décision n°152570DR06 du 01 janvier 2016 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

## **Article 5**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 6**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Vandoeuvre les Nancy, le 01 juin 2016

La déléguée régionale  
Muriel Sinanidès